Ministère de la santé: la bonne gouvernance

Compte Test - 2010-04-21 22:19:00 - Vu sur pharmacie.ma

Le projet de loi relatif au système de santé et à l'offre de soins vise à consacrer la bonne gouvernance (ministre)Rabat, 21/04/10- Le projet de loi relatif au système de santé et à l'offre de soins en cours d'élaboration vise à consacrer la bonne gouvernance dans les services de santé et à accompagner la politique de décentralisation, a souligné, mercredi, la ministre de la Santé, Mme Yasmina Baddou.

En réponse à une question orale sur la mise en oeuvre de la régionalisation dans le système de santé présentée par le groupe "Authenticité et Modernité" à la Chambre des représentants, la ministre a indiqué que de ce projet de loi vise à organiser le système sanitaire à travers une meilleure organisation de l'offre des soins, de la carte sanitaire, des plans régionaux d'offre de soins et des instances consultatives nationales.

Mme Baddou a indiqué qu'un projet de décret relatif à la révision des attributions et de l'organisation des services extérieurs au niveau régional est en cours d'élaboration au sein de son département.

Elle a également fait part de la création de 16 directions régionales de la santé, dotées des ressources humaines et matérielles nécessaires.

Un programme de suivi et d'accompagnement à travers des visites aux délégations de la santé sera mis en Â½uvre afin de s'assurer de l'application des programmes du ministère ainsi que du bon déroulement du travail au sein des structures régionales, a ajouté la ministre.

Elle a indiqué que son département s'attèle à accélérer et renforcer le processus de la régionalisation par la mise en place de mécanismes visant l'octroi de nouvelles attributions aux "régions difficiles", et ce, tout en veillant à y promouvoir les compétences.

Ce travail, a-t-elle dit, est à même d'insuffler une nouvelle dynamique à la réforme institutionnelle qui favorisera le développement socio-économique et le développement intégré dans tous les secteurs vitaux dont celui de la santé, et garantira, par conséquence, une offre de soins équitable au citoyens. (Source: MAP)